

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 60 - 2023

Séance du : 14 septembre 2023

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mille vingt trois le quatorze septembre à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé GAUDIN-LEVERT Natacha, HUGUES Stéphanie, LIOThIER Céline, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir :

Absents Excusés : ALLEGRE Sophie, LEBARON Joëlle, GRANGÉ David

Absent :

Date de convocation : 07/09/2023

Date d'affichage : 07/09/2023

Secrétaire de Séance : GAUDIN-LEVERT Natacha

OBJET : Travaux d'élargissement de trottoir sur la RD N°7

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire pour améliorer la continuité du cheminement piétons de la RD7 d'élargir le trottoir existant et de reprendre un mur de soutènement.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 30 000 € TTC, le montant des travaux pris en charge par le département est de 15 000 € TTC et le montant des travaux à la charge de la commune est de 15 000 € TTC (12 500 € HT).

Une convention relative à ces travaux est proposée au Conseil Municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE la convention avec le département pour un montant de 15000 € TTC (12500 € HT)**

- **AUTORISE M. le Maire à signer la Convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

AR Prefecture

043-214301194-20230914-060_2023-DE
Reçu le 18/09/2023

